



Conseil Municipal des Jeunes



Nettoyons la nature



Bienvenue à Elodie

RETOUR EN IMAGES



Un grand merci à Elise, correspondante du Dauphiné Libéré

A l'issue du conseil municipal du 21 novembre 2024, la municipalité a tenu à remercier chaleureusement Elise Rey qui a été pendant près de 36 ans correspondante du Dauphiné Libéré pour Châteauneuf-du-Rhône. Après plus de trois décennies à relayer avec sérieux et dévouement les informations de Châteauneuf-du-Rhône, Élise a dû cesser son activité. Grâce à elle, les moments importants de la commune ont trouvé écho dans les pages du Dauphiné. Nous lui souhaitons une excellente continuation dans ses projets futurs et le meilleur pour cette nouvelle étape de sa vie !



Restauration de l'oratoire : découverte de stèles

Dans le cadre des travaux de restauration de l'oratoire Saint-Joseph menés par la municipalité, des stèles ont été découvertes lors du démontage de l'édifice. Cette découverte majeure pour le service régional de l'archéologie nous a valu le déplacement de deux spécialistes, de Lyon et Clermont Ferrand, pour en faire une étude plus approfondie. A l'issue, ces vestiges, qui semblent datés de l'âge de Pierre, devraient être transférés courant 2025 au Musée d'Archéologie Tricastine de Saint-Paul-Trois-Châteaux, pour de bonnes conditions de conservation et afin de partager cette part d'histoire locale au plus grand nombre.



De nouvelles tenues pour les agents des services techniques et des espaces verts

Chaque jour, les agents œuvrent pour embellir et entretenir notre commune. Qu'il s'agisse d'aménagements ou de la valorisation de nos espaces publics, leur travail est essentiel pour le bien-être de tous. Pour améliorer leur confort et leur sécurité, la municipalité a renouvelé la dotation en tenues des agents, avec une nouvelle couleur orange plus visible, renforçant ainsi leur sécurité sur le terrain. Merci à tous les agents techniques et espaces verts pour leur engagement quotidien et leur contribution précieuse au cadre de vie de notre commune !



La municipalité soutient l'ADAPEI

Comme chaque année, la municipalité est fière de soutenir l'Adapei 26 à l'occasion de sa traditionnelle « opération brioches », qui s'est déroulée du 14 au 20 octobre 2024, dans tout le Département de la Drôme. Cette initiative permet de sensibiliser le grand public au handicap mais également de récolter des fonds pour améliorer le quotidien des personnes en situation de handicap et soutenir les actions menées par l'association.

SUIVEZ L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE EN TEMPS RÉEL AVEC ILLIWAP

Afin de faciliter la transmission des informations et être au plus proche des Castelneuvoises et Castelneuvois, la municipalité s'est équipée d'Illiwap.

Une fois abonné à "Mairie de Châteauneuf-du-Rhône", vous recevrez les actualités et informations relatives à la commune. Illiwap vous permettra également de recevoir des messages de type « alertes » : vigilance météo, information majeure, ... Vous pourrez également consulter l'ensemble des manifestations présentes sur la commune via l'onglet agenda.

Comment faire ?

- 1 - Téléchargez l'application Illiwap
 - 2 - Recherchez "Mairie de Châteauneuf-du-Rhône" dans la barre de recherche de l'application
 - 3 - Cliquez sur le bouton "suivre"
- Le tour est joué !

Illiwap est une application gratuite, sans inscription, sans publicité, sans collecte de données personnelles.

Votre mairie vous propose
illiwap
L'APPLI QUI VOUS CHANGE LA VIE !
((Suivez l'actualité de la commune))
GRATUITE | SANS INSCRIPTION | SANS PUBLICITE
TÉLÉCHARGEZ L'APPLI !
Google Play | App Store | Figma Store | www.illiwap.com



SOMMAIRE

RETOUR EN IMAGES /2

ÉDITO /3

ÉVÉNEMENT /4-6

· Féerie de Noël

JEUNESSE & VIE SCOLAIRE /7

· Cérémonie de fin de mandat pour le Conseil Municipal des Jeunes

ENVIRONNEMENT /8-9

· Opération nettoyons la nature
· Visite du jury "Villes et villages fleuris"
· Projet de création de jardins partagés
· Opération deuxième vie aux fleurs

CIVISME /10

· Rappel des règles de civisme

SÉCURITÉ /11

· La commune est désormais rattachée à la Gendarmerie de Montélimar
· Poursuite du déploiement du dispositif de vidéosurveillance

ASSOCIATIONS /12

· Le Club de l'Age d'Or
· Un prix pour soutenir les associations

SÉNIORS /13

· 314 colis de Noël ont été distribués
· 99 ans de Madame Gary

TRAVAUX & PATRIMOINE /14-15

· Maison de Santé Pluridisciplinaire
· Voies douces : une mobilité respectueuse de l'environnement

COMMERCANTS /15

· Elodie, nouvelle propriétaire du salon de coiffure "Mon Salon"

AGENDA 2025 /16

Chères Castelneuvoises, Chers Castelneuvois,

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que je vous adresse, au nom de toute l'équipe municipale, mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2025.

Que celle-ci soit remplie de bonheur, de réussite et, surtout, qu'elle vous apporte une santé florissante.

A cette occasion, je vous invite à partager un temps convivial lors de la traditionnelle cérémonie des vœux à la population, qui se tiendra le vendredi 17 janvier à 18h30, à la salle polyvalente du bas. Ce moment sera l'occasion de faire un point sur l'année écoulée et de vous présenter les projets en cours et à venir.

L'année 2025 marque un tournant important pour notre commune, avec l'aboutissement de plusieurs projets majeurs.

Parmi eux, le rond-point Saint-Joseph, désormais opérationnel, améliore déjà la circulation et la sécurité de cette zone clé. L'aménagement paysager du rond-point est actuellement à l'étude et devrait voir le jour au printemps 2025.

Un autre grand projet avance à grands pas : la Maison de Santé Pluridisciplinaire. Nous sommes fiers de vous informer que plusieurs professionnels de santé ont déjà acté leur engagement auprès de la commune. Un projet ambitieux dont l'objectif est de permettre d'apporter une offre de soins de qualité et complète, répondant aux besoins des habitants.

Nos projets ne s'arrêtent pas là. Le dossier des voies douces, destiné à favoriser des déplacements respectueux de l'environnement, est en cours de finalisation.

Par ailleurs, des études avancées sont menées pour la réhabilitation de l'école maternelle et de la cantine. Ces aménagements permettront d'offrir aux enfants des conditions d'apprentissage et de vie scolaire optimales.

Enfin, cette année sera également riche en animations et événements, portés par les commissions municipales et notre précieux tissu associatif, que je tiens à remercier chaleureusement pour leur dynamisme et leur engagement.

2025 s'inscrit dans la continuité de notre engagement envers notre belle commune. Châteauneuf-du-Rhône, ce lieu où il fait bon vivre, poursuivra en 2025 son chemin vers un avenir toujours plus dynamique et agréable.

Ensemble, tournons nos regards vers de nouveaux horizons, portés par l'espoir et la volonté de construire un avenir meilleur. Que cette nouvelle année soit marquée par des projets ambitieux, une solidarité renforcée et une réussite collective pour la commune.

Je vous souhaite à toutes et à tous une belle année 2025.

Marielle FIGUET

Maire de Châteauneuf-du-Rhône



FÉRIE DE NOËL La magie de Noël a opéré

La magie de Noël a opéré lors de la 3^e édition de la Féerie de Noël et a rassemblé plus de 2 000 personnes dans une ambiance festive et chaleureuse.

Petits et grands se sont réunis pour célébrer ensemble les prémices des fêtes. **La journée a été ponctuée par de nombreuses activités et animations** qui ont ravi tous les âges.

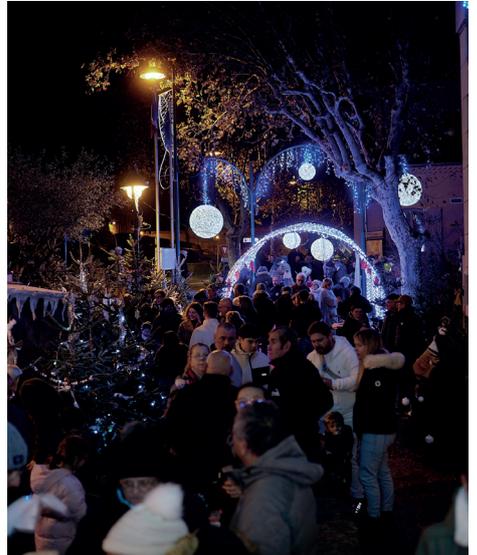
Les visiteurs ont pu profiter des **activités traditionnelles plébiscitées lors des précédentes éditions** : création de couronnes de Noël, ateliers créatifs, heure du conte pour les enfants, balades à poney...

Cette année, la Féerie de Noël a aussi surpris avec **de nombreuses nouveautés**. L'igloo géant, qui a émerveillé petits et grands, a été l'une des attractions phares de la journée. Le sculpteur de ballons a enchanté les enfants tandis que le concours des pulls moches a déclenché de nombreux sourires.

Les animations musicales ont rythmé l'événement, créant **une atmosphère joyeuse et festive**, et les stands gourmands tenus par les bénévoles, avec la vente de crêpes, hot-dog, frites, tartiflettes et boissons ont régalé les papilles. Parmi les nouveautés, le stand de marrons chauds et d'huitres a rencontré un grand succès. Le feu d'artifice est venu clôturer cette journée en beauté, illuminant les yeux des participants.

La municipalité tient à adresser ses plus **sincères remerciements à toutes les personnes qui ont contribué à la réussite de cet événement** : élus, agents municipaux, bénévoles, partenaires et associations... Leur engagement et leur implication ont permis de faire de cette journée un moment unique et mémorable.

Grâce à cette belle mobilisation, la Féerie de Noël s'impose comme **un rendez-vous incontournable pour démarrer les fêtes de fin d'année** dans la joie et la convivialité.



ÉVÉNEMENT





CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Cérémonie de fin de mandat pour le Conseil Municipal des Jeunes

Le jeudi 14 novembre 2024 s'est tenue la cérémonie de fin de mandat de l'équipe du Conseil Municipal des Jeunes, organisée par le conseil municipal.

Depuis leur élection en 2022, Lola, Célya, Sarah, Lylou, Mélyne, Lina, Maxime, Nathanaël, Mathéo et Noah ont été **des ambassadeurs exemplaires**, œuvrant pendant deux années en faveur de notre commune.

Lors de cette cérémonie, Madame le Maire, Maryline Roissac, adjointe aux affaires scolaires et sociales, Marina Loussert, conseillère municipale et l'ensemble des élus présents ont tenu à leur adresser leurs **sincères remerciements pour leur engagement**.

L'occasion a été saisie pour revenir sur **les actions réalisées** : Participation aux cérémonies commémoratives, inauguration de la place Paillarès, choix du nom du complexe sportif Castel O'Drôme, organisation de soirées jeux de société...

En guise de reconnaissance, chaque jeune conseiller s'est vu remettre **un diplôme valorisant leur engagement**, une belle étape dans leur **parcours personnel et citoyen**.

Un immense bravo à ces jeunes qui ont fait preuve de dynamisme, de créativité et d'un vrai sens du collectif !



Fais entendre ta voix au sein de la commune : Rejoins le Conseil Municipal des Jeunes !

Envie de faire bouger les choses ? De contribuer à la vie de la commune et de partager tes idées pour améliorer notre quotidien ? C'est le moment parfait pour passer à l'action, car le Conseil Municipal des Jeunes (CMJ) renouvelle son équipe !

Le CMJ, c'est quoi ?

C'est un espace où les jeunes de CM1, CM2 et du collège peuvent s'exprimer, proposer des projets et participer activement aux décisions locales. Que tu rêves de nouveaux espaces de loisirs, d'actions solidaires ou d'événements pour animer la commune, c'est ici que tout commence.

Comment rejoindre cette aventure ?

- 1- Récupère ton dossier de candidature en mairie à partir de janvier.
- 2- Prépare-toi pour les élections qui auront lieu en février.
- 3- Si tu es élu(e), embarque pour une expérience unique où tes idées peuvent devenir réalité !



DÉCHETS

Nettoyons la nature : Une opération pour montrer l'exemple

Sous un ciel automnal, une quinzaine de bénévoles ont répondu à l'appel lancé par la municipalité, sous l'impulsion de Muriel Espic Augier, conseillère municipale déléguée au développement durable, dans le cadre de son opération "Nettoyons la Nature".

Armés de gants et de sacs poubelle, ils ont parcouru les chemins, les espaces verts et les abords des routes pour collecter les déchets abandonnés.

Le bilan de l'opération est à la fois encourageant et préoccupant: une dizaine de sacs poubelle ont été remplis en seulement quelques heures. Ces chiffres témoignent malheureusement d'un **réel manque de civisme**.

La municipalité tient à **remercier chaleureusement les bénévoles** pour leur engagement et leur sens des responsabilités. Par leur action, ils rappellent combien il est essentiel de **préserver notre cadre de**

vie pour les générations présentes et futures.

Il est cependant déplorable de constater que de tels efforts soient encore nécessaires. **L'environnement est l'affaire de tous et un enjeu collectif**. Respecter la nature commence par **des gestes simples** : ne pas jeter ses déchets ailleurs que dans les poubelles prévues à cet effet.

La municipalité appelle chacun à prendre conscience de l'impact de ses comportements sur notre environnement. Ensemble, faisons preuve de civisme pour préserver la propreté de notre commune.

Un grand merci également à Muriel Espic Augier, Chrystel Mery, adjointe aux finances et André ravier, conseiller municipal pour leur participation !

Châteauneuf-du-Rhône emporte le prix régional de l'action éducative et citoyenne

Au cours du mois de juin, la commune a fait l'objet d'une visite de contrôle par **le jury régional dans le cadre du label "Villes et Villages Fleuris"**.

Grâce à la qualité du travail accompli par les agents des services techniques et des espaces verts, **la commune a su conserver avec fierté sa 2^{ème} fleur**, une distinction qui témoigne de l'investissement collectif et du soin apporté à l'embellissement du cadre de vie.

Ce n'est pas tout ! La commune a également obtenu le privilège de recevoir le prestigieux **Prix de l'Action Éducative et Citoyenne**. Cette récompense met en lumière les initiatives mises en place pour sensibiliser les habitants, notamment les plus jeunes, à la préservation de l'environnement et au respect du patrimoine.

Ces distinctions sont **le fruit d'un véritable travail d'équipe** entre les agents municipaux, les élus, et les habitants qui participent activement au rayonnement de notre village. **Un grand merci à tous !**





JARDINS PARTAGÉS

Projet de création de jardins partagés au Parc de la Grangette : Donnez-nous votre avis !

La municipalité aurait pour projet de créer un espace de jardins partagés, au Parc de la Grangette. Ces jardins permettraient aux habitants de cultiver leur propre potager, d'échanger des savoir-faire, de renforcer les liens entre voisins et de profiter d'un cadre naturel à proximité.

Avant de concrétiser ce projet, il paraît évident **d'évaluer l'intérêt des habitants pour cette initiative**. Vous avez toujours rêvé de **planter vos légumes, vos fruits ou vos herbes aromatiques** ? Vous souhaitez participer à **un projet collectif** autour de la nature et du bien-être ?

Faites-le-nous savoir ! Vous comprendrez que ce projet s'adresse aux personnes qui ne bénéficient pas d'un jardin ou d'un jardin trop petit.

Nous invitons les personnes intéressées à **nous contacter** par mail à l'adresse suivante : chateauneufdurhone@wanadoo.fr en mentionnant : Vos coordonnées (nom, prénom, téléphone, adresse) ainsi que vos idées ou propositions. Merci de préciser dans l'objet « opération jardins partagés ». Attention, **la date limite est fixée au 20 janvier 2025**. Vos retours seront précieux pour adapter ce projet à vos attentes et besoins !



Opération deuxième vie aux fleurs : Un succès renouvelé

Chaque année, avec l'arrivée de l'automne, la municipalité renouvelle son opération deuxième vie aux fleurs : une initiative écologique visant à offrir une seconde vie aux plantes estivales des jardins et espaces publics.

Cet engagement vise à réduire le gaspillage tout en valorisant les végétaux qui embellissent notre cadre de vie.

Cette année encore, les Castelneuvoises et Castelneuvois ont été nombreux à répondre à l'appel, avec plus de 40 habitants qui se sont rendus au service des espaces verts pour récupérer diverses variétés de plantes, telles que les cannas, bégonias dragon, gazanias, bidens, coléus, graminées, et bien d'autres.

Une occasion de prolonger la vie de ces végétaux dans les jardins privés tout en participant à un geste collectif en faveur de l'environnement.

Madame le Maire, Muriel Espic Augier, conseillère municipale déléguée au développement durable et Jean Astorga, conseiller municipal, ont salué cette mobilisation citoyenne. Ils ont également tenu à remercier chaleureusement Dimitri et Philou, agents des espaces verts, pour leur investissement et leur professionnalisme, qui contribuent quotidiennement à l'amélioration de notre cadre de vie.



Le civisme, clé du bien vivre ensemble

La qualité de vie à Châteauneuf-du-Rhône ne pourrait exister sans la participation de chacun des habitants au respect de certaines règles élémentaires, de bon voisinage, de sécurité ou simplement de bon sens.

La mairie a récemment été alertée de **comportements perturbant la sérénité** de la commune.

La vie habituellement agréable dans notre village se heurte parfois à des comportements individualistes inadéquats.

Afin de préserver le cadre agréable qui nous unit, voici **quelques rappels importants** :



Le brûlage des déchets verts : c'est interdit !

Les déchets verts sont les résidus issus des tontes de pelouses, tailles de haies, feuilles mortes, résidus d'élagage d'arbres... provenant de vos jardins et espaces verts. Le brûlage à l'air libre des végétaux est **strictement interdit** toute l'année. pour les particuliers. Les contrevenants s'exposent à une amende d'un montant pouvant atteindre jusqu'à 750€. Le brûlage des végétaux, en plus d'être interdit par la réglementation, nuit gravement à la qualité de l'air et peut présenter des risques d'incendie. Les fumées dégagées sont sources de pollution et de désagréments pour vos voisins. **Vos déchets verts sont des ressources**, choisissez plutôt des solutions adaptées à vos besoins et respectueuses de la qualité de l'air et de l'environnement, comme le compost par exemple.

Déjections canines : Une crotte qui peut vous coûter cher

Nos espaces publics, rues et chemins doivent rester accueillants et propres pour tous. Les propriétaires de chiens sont donc tenus de ramasser immédiatement les déjections de leur animal, **sous peine de contravention**. En cas de non-respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe dont le montant s'élève à 135 euros. **Des sacs à déjections sont mis à disposition** dans plusieurs points de la commune pour vous accompagner dans cette démarche. Ce geste simple contribue non seulement à la propreté de notre village, mais aussi à la sécurité et au confort de chacun. De plus, nous vous rappelons que **les chiens ne doivent pas divaguer sur la voie publique et porter atteinte à la tranquillité et/ou sécurité des passants**.





GENDARMERIE

La commune est désormais rattachée à la Gendarmerie de Montélimar

Dans le cadre du projet national visant à créer de nouvelles brigades de Gendarmerie, un redécoupage territorial des unités a été mis en place.

Depuis le 1^{er} janvier 2025, **la commune de Châteauneuf-du-Rhône est placée sous la compétence de la Gendarmerie de Montélimar**, en remplacement de celle de Donzère.

En fin d'année dernière, Madame le Maire a organisé une rencontre avec le Major Natter et le Brigadier-Chef-Principal Guillaume Rouzaire. Cette réunion avait pour objectif de **s'assurer du bon suivi des dossiers en cours et d'accompagner au mieux cette transition**. « Notre priorité est de garantir une continuité dans le traitement des dossiers en cours et de permettre à la Gendarmerie de Montélimar de s'intégrer rapidement dans sa nouvelle mission », a précisé Marielle Fiquet.

En dehors des horaires d'ouverture du bureau de la police municipale, les habitants devront désormais **contacter directement la brigade de Montélimar** :

Adresse de la Gendarmerie de Montélimar :

57 Chemin de Redondon
26200 Montélimar

Téléphone :

04 75 01 01 33

Horaires d'ouverture :

Lundi, mercredi, jeudi, vendredi : 8h-12h / 14h-18h
Mardi, samedi, dimanche et jours fériés : 9h-12h / 15h-18h

Poursuite du déploiement du dispositif de vidéosurveillance

Dans le cadre de sa politique de **renforcement de la sécurité des habitants**, la municipalité avait installé, en janvier dernier, 15 caméras de vidéoprotection.

Soucieuse de poursuivre ses **efforts en matière de prévention et de sécurité**, la municipalité vient d'étendre ce dispositif avec **l'installation de nouvelles caméras dans la zone d'activité de l'Étang**.

Ce nouvel emplacement stratégique répond à un double objectif : Sécuriser cette zone accueillant de nombreuses entreprises et dissuader les comportements indésirables dans cette zone excentrée du centre-ville, parfois propice à des actes répréhensibles.

« Notre objectif à moyen terme est de poursuivre et compléter ce dispositif, d'une part sur la ZA de l'Étang, d'autre part sur la RD73 » précise Marielle Fiquet.





Club de l'âge d'or : Un rendez-vous hebdomadaire apprécié

Tous les mardis après-midi, la salle polyvalente du haut s'anime de rires, de discussions chaleureuses et d'une belle énergie. C'est ici que se retrouvent les membres du Club de l'Âge d'Or. Un rendez-vous hebdomadaire incontournable où nos séniors partagent des moments de détente et de convivialité.

Amateur de belote, joueur invétéré de rami, ou simplement en quête d'un café en bonne compagnie, **tout le monde y trouve son compte**. Pour les membres du club, ce rendez-vous est surtout l'occasion de se retrouver entre amis, dans **une ambiance chaleureuse**.

Les membres de l'association réalise de nombreuses autres activités : pétanque, activités manuelles avec les mains de fée, restaurant, sorties touristiques...

Vous avez plus de 65 ans et vous souhaitez rejoindre l'association du Club de l'Age d'Or ?

Si vous n'avez pas encore franchi le pas, n'hésitez pas à **aller à la rencontre de cette association lors de leur rendez-vous hebdomadaire**. Que vous soyez nouveau dans la commune ou simplement curieux, vous serez accueilli à bras ouverts !



Un prix pour soutenir les associations

Lors du Congrès des Maires organisé en octobre dernier, un jeu-concours proposait aux participants de remporter une somme d'argent destinée à une association. La commune, représentée par le Maire, Marielle Figuet, a brillamment participé en répondant à des questions portant sur l'environnement territorial. Cette implication lui a permis de remporter le second prix : 500 euros à attribuer à une association locale.

Le lundi 23 décembre 2024, en présence de Marielle Figuet et des élus municipaux, Valence Romans Habitat a eu le plaisir de remettre officiellement deux chèques de 250 euros. Ces dons ont été attribués à deux associations : l'ALCEP et le club de l'âge d'or.

"C'est un réel plaisir de pouvoir faire bénéficier les associations de notre commune d'une telle somme. J'en suis très fière et très heureuse. J'ai souhaité diviser cette somme en deux afin de soutenir à la fois l'ALCEP, qui oeuvre en faveur des enfants, et le club de l'âge d'or, pour permettre la réalisation de belles activités pour nos aînés », a précisé Madame le Maire.

Bravo aux associations bénéficiaires et merci à toutes celles et ceux qui contribuent au dynamisme de notre commune !



314 colis de Noël ont été distribués

Fidèle à ses valeurs de solidarité et de convivialité, la municipalité organise chaque année l'opération "Colis de Noël", en complément du traditionnel repas du CCAS, pour apporter un peu de chaleur et de réconfort à ses aînés.

Cette initiative est portée par Mireille Marturier, conseillère municipale déléguée aux séniors et la commission séniors. Elle s'adresse aux Castelneuvoises et Castelneuvois à partir de 65 ans et a pour vocation de marquer les fêtes de fin d'année par **une petite attention à destination des aînés.**

Le colis, **soigneusement préparé**, contient des gourmandises festives et des produits locaux, choisis

avec soin. Bouteille de vin, bloc de foie gras, tartinades, papillotes et navettes... Un assortiment de produits raffinés et variés, à déguster seul ou à plusieurs !

Cette année, **154 colis individuels** et **160 colis par couple** ont été distribués.

Comme chaque année, la remise des colis a été effectuée par la municipalité, les membres du CCAS et bénévoles.

Le CCAS et la municipalité espèrent de tout coeur que cette attention apportera **un peu de douceur, de gourmandise et de plaisir** dans les foyers de chacun.

Joyeux anniversaire à Madame Gary qui fête ses 99 ans !

Le samedi 9 novembre, Madame Juliette Gary a soufflé ses 99 bougies. Née le 9 novembre 1925 à Saint-Thomé en Ardèche, elle a passé toute sa vie à Châteauneuf-du-Rhône.

Aux côtés de son mari, qui travaillait comme cheminot, elle a élevé leur fils unique, Jean-Claude Gary, qui continue à vivre sur la commune. Aujourd'hui, à presque 100 ans, Madame Gary réside chez son fils et garde une excellente forme mentale !

Pour l'occasion, elle s'est rendue au Club de l'Âge d'Or, où Madame le Maire lui a remis un magnifique bouquet de fleurs en guise de cadeau de la municipalité. Le Club a également tenu à marquer l'événement en lui offrant un gâteau d'anniversaire.

Souhaitons un merveilleux anniversaire à notre doyenne et de nombreuses années encore remplies de bonheur et de santé !





Le projet de la Maison de Santé Pluridisciplinaire avance bien

Depuis 2020, le projet de création d'une Maison de Santé Pluridisciplinaire (MSP) progresse à grands pas, porté avec enthousiasme par l'équipe municipale. Ce projet ambitieux a été conçu pour répondre aux besoins de santé et améliorer la qualité de vie des habitants.

Un pôle de santé complet et diversifié

La future Maison de Santé accueillera une équipe pluridisciplinaire de professionnels de santé : médecins généralistes, kinésithérapeutes, ergothérapeutes, nutritionniste, infirmières, ostéopathes, orthoptiste, pharmaciens, podologue-pédicure et bien d'autres.

Ces praticiens, pleinement impliqués dans le projet, se sont déjà engagés, garantissant ainsi une offre de soins variée et adaptée aux besoins de la population locale.

En plus du pôle de santé, la MSP intégrera une salle communale pour les séniors et multi-activités, destinée à accueillir divers événements et activités.

Par ailleurs, des logements à la location seront réservés aux séniors, offrant un cadre de vie adapté et convivial.

Une démarche participative

Ce projet a été coconstruit avec les futurs utilisateurs et bénéficie de l'expertise d'un designer d'espace et des usages. Plusieurs ateliers ont été organisés, permettant de recueillir les attentes des praticiens et des habitants, tout en renforçant leur adhésion au projet.

Où en est le projet ?

Début décembre, une étape importante a été franchie avec le dépôt du permis de construire. La maison de santé en rez-de-chaussée et une partie à l'étage est déjà complète en termes de praticiens engagés.

Un projet au service de la commune

La future Maison de Santé Pluridisciplinaire sera un véritable atout pour la commune, en proposant une offre de soins moderne, pluri-disciplinaire, et adaptée aux attentes des habitants.



Voies douces: Une mobilité respectueuse de l'environnement

Dans le cadre de sa politique d'amélioration du cadre de vie et de sécurisation des itinéraires cyclables, la municipalité poursuit les travaux d'aménagement des voies douces.

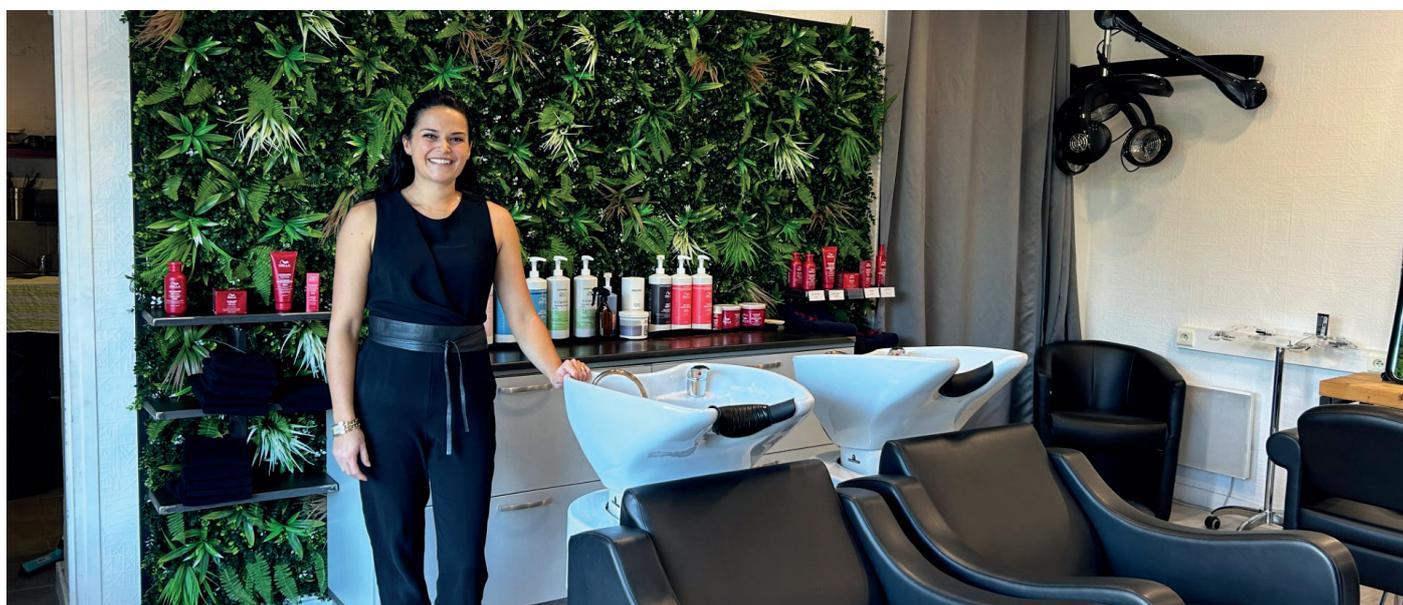
Les travaux chemin du stade ont permis d'enfourer les réseaux, de refaire entièrement la voirie et de sécuriser le carrefour de la route des Iles et du chemin du stade.

Cet été, une étape importante a été franchie avec l'enrobé de la liaison entre le site du terrain de rugby et la voie ferrée. Actuellement, les travaux se poursuivent avec la mise en place d'aménagements paysagers. Diverses espèces végétales sont plantées en bordure des nouvelles voies, apportant une touche esthétique et naturelle à la voie.

Cette connexion s'inscrit dans une démarche d'amélioration du quotidien, des associations et des usagers du site, tout en facilitant l'accès pour tous. Nous vous invitons à venir découvrir et emprunter cette nouvelle liaison, pensée pour promouvoir les déplacements doux et renforcer la qualité de vie des usagers !



COMMERCE



Bienvenue à Elodie, nouvelle propriétaire du salon de coiffure "Mon Salon"

Depuis le début du mois de septembre, Elodie a officiellement pris la direction du salon de coiffure « Mon Salon ».

Coiffeuse **talentueuse et passionnée** depuis 2012, elle saura vous accueillir chaleureusement pour répondre à toutes vos envies capillaires.

Avec **son dynamisme et son sourire**, Elodie met un point d'honneur à vous proposer des coiffures qui vous ressemblent, qui subliment votre beauté et reflètent votre personnalité.

Madame le Maire a eu le plaisir de rencontrer Élodie pour lui souhaiter, au nom de toute l'équipe municipale, beaucoup de succès dans cette nouvelle aventure professionnelle.

Horaires d'ouverture :

- Lundi et samedi : 9h - 14h (sans interruption)
- Mardi, jeudi et vendredi : 9h - 18h (sans interruption)

Prenez rendez-vous dès maintenant sur **Planity** et laissez-vous séduire par le talent d'Élodie !

Janvier

Samedi 4 janvier, de 14h à 16h

Après-midi papot'âge et part'âge

Salle Marcel Pagnol - Médiathèque

Samedi 4 et dimanche 5 janvier

Concours de tir à l'arc en salle 18 m

Archers Castelneuvois

Salle polyvalente du bas

Vendredi 10 janvier, de 12h à 17h

Ciné séniors et repas convivial

12h : Restaurant les 3 Elfes

15h : Cinéma les 7 Nefs

Mercredi 15 janvier, de 16h à 17h

Heure du conte

Gratuit

Médiathèque communale

Vendredi 17 janvier, à 18h30

Voeux du Maire et du Conseil Municipal à la population

Salle polyvalente du bas

Jeudi 23 janvier, de 9h30 à 10h30

BB Lecteurs avec la MAM et le relais petite enfance

Médiathèque communale

Samedi 25 janvier, de 10h à 12h

Petit café littéraire avec la présentation de 2 écrivains

Castelneuvois

Médiathèque communale

Février

Samedi 1^{er} février, de 14h à 16h

Après-midi papot'âge et part'âge

Salle Marcel Pagnol - Médiathèque

Courant février

Tournoi "Paul SILHOL" catégorie U9 et U7

U7 le matin et U9 l'après-midi

Stade Paul SILHOL

Samedi 8 février, à 17h

Pièce de théâtre Toc Toc

Salle polyvalente du bas

Dimanche 9 février, à 14h

Loto paroisse

Salle polyvalente du bas

Samedi 15 et dimanche 16 février, toute la journée

Salon du mariage

Salle polyvalente du bas

Mercredi 19 février, de 16h à 17h

Heure du conte

Gratuit

Médiathèque communale

Vendredi 21, de 14h-18h et samedi 22 février, de 9h30-12h

Don de livres

Médiathèque communale

Samedi 22 février, à 20h

Loto COC Football

Salle polyvalente du bas

Mars

Samedi 3 mars, de 14h à 16h

Après-midi papot'âge et part'âge

Salle Marcel Pagnol - Médiathèque

Mardi 4 mars, de 16h30 à 19h

Mardi Gras - Les Fêtes Castelneuvoises

Salle polyvalente du bas

Samedi 15 mars

Loto des 45^{èmes} Football Américain

Salle polyvalente du bas

Mercredi 19 mars, de 16h à 17h

Heure du conte

Gratuit

Médiathèque communale

Mercredi 19 mars, 11h30

Cérémonie de commémoration : En souvenir du cessez-le-feu de la guerre d'Algérie

Monument aux Morts

Jeudi 27 mars, 10h

BABIL' en scène - Spectacle "Horizon" par la Cie "Le bruit des plantes qui poussent" -

Enfants à partir de 3 mois

Médiathèque communale

Avril

Samedi 5 avril, de 14h à 16h

Après-midi papot'âge et part'âge

Salle Marcel Pagnol - Médiathèque

Samedi 5 et dimanche 6 avril

Marché du vélo d'occasion - Cyclo Club

Samedi : dépôt uniquement de 16h à 19h

Dimanche : Dépôt et vente de 8h à 17h

Salle polyvalente du bas

Mercredi 16 avril, de 16h à 17h

Heure du conte

Gratuit

Médiathèque communale

Samedi 19 et dimanche 20 avril

Tournoi Paul SILHOL catégories U11 et U13

COC Football

Samedi de 13h à 17h30 et Dimanche de 9h à 17h30

Stade Paul SILHOL

Directrice de la publication : Marielle FIGUET

Rédaction : Service communication de Châteauneuf-du-Rhône

Photographies & illustrations : Mairie de Châteauneuf-du-Rhône ; Nicolas Pichon ; Freepik

Réalisation : Service communication de Châteauneuf-du-Rhône

Impression : Imprimerie Bayle - Montélimar

Périodique

Papier PEFC issu de forêts gérées durablement

Bulletin municipal, imprimé à 1700 exemplaires et distribué gratuitement sur Châteauneuf-du-Rhône